

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

N°2024-40 : Séance du Conseil d'administration du jeudi 3 octobre 2024
Service : longévité, accessibilité et relation aux usagers
Référence : M.C./S.R.

Objet : STRATEGIE BIEN VIEILLIR – PLAN D'ACTION 2024-2026 – ADOPTION

Le jeudi trois octobre de l'an deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Couëron, légalement convoqué le vingt-trois septembre 2024, s'est réuni salle Condorcet sous la présidence de M. Ludovic Joyeux, Vice-président délégué. Le nombre de membres en exercice est de : 17 – quorum : 9.

Présents :

Mmes DENIAUD, BEN BELLAL, FOUBERT, GIRET, GUERIN, LE BERRE, LECHEVALLIER, CORMERAIS, RADIGOIS.
MM. JOYEUX, ANDRIEUX, RECULEAU.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :

Mme HAMEON à M. JOYEUX, Mme RAUHUT-AUVINET à M. ANDRIEUX, M. EVANO à Mme GIRET, M. SANZ à Mme DENIAUD.

Absents excusés :

Mme GRELAUD.

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de membres effectivement présents : 12

Formant la majorité des membres en exercice.

Rapporteur : M. Ludovic Joyeux, Vice-président délégué du CCAS.

EXPOSÉ

A Couëron, les habitants âgés de 60 ans et plus sont près de 4 900, soit environ 21 % de la population. L'évolution du nombre de séniors entre 2022 et 2032 est estimée à une augmentation de 19 %.

Déjà fortement impliquée dans l'action menée sur la Commune pour le bien-être des séniors (services, soutien au CLIC, subventions aux associations, appui au projet de résidence séniors...), la municipalité a souhaité définir une stratégie du « Bien vieillir à Couëron » autour de deux objectifs :

- la poursuite et l'amélioration de la prise en compte des besoins des séniors dans les différentes politiques publiques portées par la Ville,
- la réalisation de projets et d'actions répondant aux besoins identifiés.

Une ambition a guidé la démarche : celle de « favoriser le bien-vieillir à Couëron et l'inclusion des séniors dans une ville faite pour tous, en cohérence avec les choix de vie et les capacités des séniors ».

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

Des principes forts ont également été affirmés par la Collectivité :

- la transversalité de la démarche en interne, afin d'irriguer l'ensemble de ses politiques publiques,
- l'animation territoriale, pour favoriser la complémentarité d'action avec les acteurs institutionnels et associatifs,
- la participation des seniors à la démarche, afin de construire des solutions au plus près des besoins,
- l'impulsion d'une dynamique durable, pour contribuer à répondre aux enjeux des seniors d'aujourd'hui et de demain.

Première étape de la démarche, la Ville a adhéré début 2022 au Réseau Francophone Ville Amie des Aînés (RFVAA). Celui-ci fédère les collectivités engagées dans l'adaptation de leur territoire au vieillissement et outille ses adhérents dans la construction de leurs plans d'actions, en suivant un cadre méthodologique issu des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Sans s'engager dans une démarche de labellisation, la Ville a souhaité s'appuyer sur la méthodologie proposée par le RFVAA.

Sur la base des résultats de l'analyse des besoins sociaux conduite par le CCAS en 2021, un diagnostic de territoire a été lancé début 2022. Les habitants ont activement contribué à ce diagnostic : 389 questionnaires exploitables ont été transmis par les Couëronnais.

En parallèle, les partenaires associatifs et institutionnels de la Ville et du CCAS ont été sollicités pour donner leur avis sous forme de cahiers d'acteurs. 14 acteurs ont répondu.

De plus, plusieurs temps d'échange regroupant des partenaires, habitants et services de la Ville et du CCAS ont été organisés afin d'enrichir le diagnostic et prioriser les besoins recensés.

Des réunions spécifiquement dédiées aux partenaires associatifs et institutionnels ont permis d'impulser une dynamique territoriale et de dresser un état des lieux des acteurs et activités locales répondant aux enjeux du bien vieillir.

En interne à la Collectivité, des rendez-vous de travail et ateliers collectifs ont ponctué la démarche afin de sensibiliser les services aux enjeux liés au vieillissement et identifier les projets à intégrer au plan d'action.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

Ce travail de diagnostic a permis de faire émerger 4 axes stratégiques afin de structurer un plan d'action :

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Axe 3 : Intégrer les besoins des séniors dans l'adaptation de l'espace public

Axe 4 : Renforcer l'information pour faciliter l'accès des séniors à l'offre de service du territoire

La stratégie « Bien vieillir à Couëron » se décline en un plan d'action qui couvre la période 2024-2026 et s'inscrit en cohérence avec le projet de collectivité.

Ce plan d'action intègre trois types d'actions :

- des actions existantes qui contribuent déjà au bien vieillir,
- des actions issues du projet de collectivité pour lesquelles la prise en compte des séniors et de leurs besoins sera renforcée et améliorée grâce au plan d'action,
- de nouvelles actions initiées grâce au plan d'action,

Le plan d'action est structuré autour de 4 axes stratégiques et 12 enjeux :

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

- accompagner les séniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention,
- soutenir les proches aidants,
- accompagner les vulnérabilités (isolement, précarité financière),
- favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs notamment pour les séniors les plus éloignés,
- favoriser l'engagement et les contributions des séniors à la vie de la Cité.

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics,

- renforcer l'accessibilité des bâtiments publics,
- faciliter le parcours usager et accompagner dans l'accès aux droits,
- renforcer l'inclusion numérique.

Axe 3 : Intégrer les besoins des séniors dans l'adaptation de l'espace public

- aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien-vieillir,
- faciliter l'accès à une offre d'habitat diversifiée et adaptée,

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

- faciliter la mobilité des séniors.

Axe 4 : Renforcer l'information pour faciliter l'accès des séniors à l'offre de service du territoire

- renforcer et adapter la communication sur l'offre de service du territoire auprès des séniors.

Ces enjeux sont déclinés en 36 objectifs opérationnels et 74 actions.

Ces actions seront pilotées par 20 services et secteurs de la Ville et du CCAS, en lien avec des partenaires du territoire et institutions intervenant dans les différents domaines d'action.

En complément, des enjeux internes à la Collectivité ont été identifiés et intégrés au plan d'action.

- enjeu interne 1 : prendre en compte, au travers de la politique RH, les enjeux relatifs au vieillissement au sein de la Collectivité,
- enjeu interne 2 : Assurer la transversalité de la politique publique longévité.

Ces enjeux internes ont permis de faire émerger 4 actions concernant le fonctionnement interne de la Collectivité.

Sur le plan partenarial, la Ville désire poursuivre la collaboration engagée avec les associations et institutions sous la forme d'un Comité des acteurs du « Bien vieillir à Couëron ».

Celui-ci se réunira une à deux fois par an et aura pour missions principales :

- de contribuer à l'élaboration du plan d'action,
- d'assurer la mise en cohérence territoriale du plan d'action (complémentarités entre acteurs, articulations, communication...),
- de suivre la mise en œuvre,
- de contribuer à la remontée de besoins/veille,
- de faciliter la mobilisation d'usagers,
- de participer à l'évaluation du plan d'action.

La Ville et le CCAS poursuivront également leur participation aux instances partenariales proposées sur le territoire, au service de la dynamique métropolitaine « territoire de longévité » et de l'animation du RFVAA en Loire-Atlantique et veilleront à faciliter les articulations et passerelles avec d'autres dispositifs et espaces de dialogue, tels que la Commission Communale d'Accessibilité, ou la Convention Territoriale Globale.

La participation des usagers séniors est également un point fondamental pour la réussite d'une telle démarche.

Aussi, le recours à l'expertise d'usage a été inscrit comme une action en tant que telle, au sein de l'axe 3 (intégrer les besoins des séniors dans l'adaptation de l'espace public).

Plus largement, l'animation du plan d'action veillera à renforcer le recours à l'expertise d'usage et à la participation citoyenne dès que cela s'avèrera possible et pertinent.

Ce plan d'action et les modalités d'animation prévues visent à une inscription durable et en transversalité des enjeux de la longévité dans l'action de la Collectivité, sur le plan technique et politique.

Un suivi régulier et une évaluation du plan d'action seront assurés et pourront permettre d'alimenter un nouveau plan d'action à l'issue de la période considérée.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le plan d'action 2024-2026 Bien vieillir à Couëron ci annexé,

Le rapporteur propose de voter sur le projet suivant :

- approuver le plan d'action 2024-2026 « Bien vieillir à Couëron » présenté ainsi que ses modalités,
- autoriser Madame la Présidente, ou son délégataire, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, la proposition du rapporteur.

Pour expédition conforme
Fait à Couëron, le 7 octobre 2024

Pour Carole Grelaud
Maire et Présidente du CCAS
La Vice-présidente
Geneviève Haméon



La Présidente du CCAS

- certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa mise en ligne sur le site internet de la Ville du 8/10/24 au 8/12/24
et transmise en préfecture le 8/10/24
- informe que la présente délibération est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication.

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

-  actions déjà existantes
-  actions « renforcées »
-  actions nouvelles



Bien vieillir à Couëron

Axe 1 : Favoriser les solidarités et
poursuivre les accompagnements des
aînés



Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 1

Accompagner les seniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention

Enjeu 2

Soutenir les proches aidants

Enjeu 3

Accompagner les vulnérabilités

Enjeu 4

Favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs pour les seniors, notamment les plus éloignés

Enjeu 5

Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 1
Accompagner les seniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention

1. Faciliter le maintien à domicile :

- ✓ **ACTION 1 : Poursuivre le soutien au CLIC* en tant qu'acteur du maintien à domicile sur le territoire (rôle d'information, d'accompagnement, de coordination) et de la prévention (actions collective et accompagnement individualisé)**
 - Service pilote : PAPH
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole (soutien financier)
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 2 : Poursuivre les prestations du service PAPH** facilitant le maintien à domicile, en s'adaptant aux besoins (livraison de repas à domicile, téléassistance, transport)**
 - Service pilote : PAPH
 - Partenaires identifiés : Conseil Départemental (service téléassistance)
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 3 : Renforcer la communication sur les aides à l'adaptation du logement au vieillissement**
 - Service pilote : PAPH ; services associés : Communication, Urbanisme, Solidarités
 - Partenaires identifiés : CREAT, Agirc-Arco, Soliha ...
 - Calendrier : 2024-2026 (2024 Guide Séniors)

* CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées

** PAPH : Personnes Agées et Personnes Handicapées

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

2. Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et améliorer la communication sur les actions de prévention

Enjeu 1

Accompagner les seniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention

- ✓ **ACTION 4 : Poursuivre les animations proposées par le service PAPH**
 - Service pilote : PAPH
 - Partenaires identifiés : en fonction des actions
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 5 : Poursuivre l'organisation d'actions collectives de prévention proposées par le CLIC**
 - Service pilote : CLIC
 - Partenaires identifiés : en fonction des actions
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 6 : Mieux coordonner la communication sur les actions de prévention sur le territoire, en s'appuyant notamment sur le Comité Technique des Partenaires (CTP) du CLIC**
 - Service pilote : PAPH-CLIC ; services associés : Communication, Solidarités
 - Partenaires identifiés : Acteurs contribuant à la prévention sur le territoire, CTP...
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 1
Accompagner les séniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention

3. Faciliter l'accès aux soins et la prévention santé

- ✓ **ACTION 7 : Proposer une mutuelle communale ainsi qu'une aide financière pour les plus démunis**
 - Service pilote : Solidarités ; services associés : PAPH, Communication
 - Partenaires identifiés : professionnels de santé du territoire (prescripteurs) ...
 - Calendrier : 2024
- ✓ **ACTION 8 : Faciliter l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé**
 - Service pilote : responsable de projets (Direction générale) ; services associés : Solidarités
 - Partenaires identifiés : professionnels de santé du territoire
 - Calendrier : à préciser en fonction des projets
- ✓ **ACTION 9 : Proposer une semaine d'actions collectives d'information et de prévention en matière de santé**
 - Service pilote : Solidarités ; services associés : PAPH-CLIC
 - Partenaires identifiés : acteurs de la solidarité, du social, de la santé et du bien vieillir
 - Calendrier : 2024 (2024 : thématique prévention des risques liés au stress et aux troubles du sommeil)
- ✓ **ACTION 10 : Intégrer les enjeux des séniors dans le cadre du travail sur la feuille de route métropolitaine du Contrat Local de Santé (CLS)**
 - Service pilote : Solidarités ; services associés : PAPH
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole, acteurs de la santé et du bien vieillir...
 - Calendrier : 2024-2026 (en fonction du rythme du CLS)
- ✓ **ACTION 11 : Intégrer les enjeux des séniors dans le cadre de la politique publique alimentation durable**
 - Service pilote : Restauration collective et alimentation durable ; services associés : PAPH, solidarités
 - Partenaires identifiés : professionnels de santé, de la prévention, du bien vieillir, de l'alimentation
 - Calendrier : à partir de 2024

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 2

Soutenir
les
proches
aidants



4. Renforcer le soutien aux aidants sur le territoire

- ✓ **ACTION 12 : Informer, orienter, outiller les aidants et communiquer sur les dispositifs de soutien aux aidants**
 - Service pilote : PAPH ; service associé : Communication
 - Partenaires identifiés : acteurs du territoire de l'aide aux aidants et du bien vieillir
 - Calendrier : à partir de 2024 (2024 : diffusion du carnet des aidants du Conseil Départemental, Guide seniors...)

- ✓ **ACTION 13 : Améliorer le diagnostic territorial (connaissance des besoins et de l'offre), et renforcer la coordination territoriale pour mieux répondre aux besoins**
 - Service pilote : PAPH/CLIC
 - Partenaires identifiés : partenaires du territoire de l'aide aux aidants et plus largement du bien vieillir, Maison des aidants...
 - Calendrier : à partir de 2025

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 3

Accompagner
les
vulnérabilités
(isolement,
précarité
financière)

5. Mieux faire connaître les acteurs et dispositifs contribuant à la prévention de l'isolement sur le territoire

✓ **ACTION 14 : Communiquer sur les acteurs et dispositifs contribuant à la prévention de l'isolement sur le territoire**

- Service pilote : PAPH ; services associés : solidarités, communication
- Partenaires identifiés : acteurs proposant des solutions sur le territoire et acteurs du bien vieillir
- Calendrier : 2024-2026 (2024 : via le guide sénior)

6. Mieux faire connaître les acteurs et dispositifs proposant un soutien au public en difficulté financière sur le territoire

✓ **ACTION 15 : Communiquer sur les acteurs et dispositifs proposant un soutien au public en difficulté financière sur le territoire**

- Service pilote : PAPH ; services associés : solidarités, communication
- Partenaires identifiés : acteurs proposant des solutions sur le territoire et acteurs du bien vieillir
- Calendrier : 2024-2026 (2024 : via le guide sénior)

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 3

Accompagner
les
vulnérabilités
(isolement,
précarité
financière)

7. Prendre en compte les vulnérabilités liées à l'âge dans la politique de prévention et tranquillité publique :

- ✓ **ACTION 16 : Identifier les éventuels enjeux spécifiques aux séniors dans l'enquête de victimation (sentiment d'insécurité) et déterminer les actions nécessaires vis-à-vis des séniors (prévention du démarchage abusif, prévention des cambriolages...)**
 - Service pilote : Prévention et tranquillité publique ; service associé : PAPH ; Transition écologique et dialogues citoyens ; communication
 - Partenaires identifiés : à déterminer en fonction de l'analyse issue de l'enquête
 - Calendrier : 2024-2026 (2024 : enquête de victimation)
- ✓ **ACTION 17 : Assurer l'inscription des séniors vulnérables sur le registre communal d'alerte et d'information des populations et une veille sociale en cas d'alerte**
 - Service pilote : PAPH ; service associé : Prévention et tranquillité publique, Communication
 - Calendrier : 2024-2026 (mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde en 2024-2025)

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 4

Favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs pour les seniors, notamment les plus éloignés

8. Renforcer l'inclusion du public sénior dans les politiques et actions culturelles, de loisirs et sportives

✓ **ACTION 18 : Poursuivre l'accompagnement des aînés vers la culture et les loisirs dans le cadre du programme d'animations du service PAPH**

- Service pilote : PAPH ; services associés : en fonction des actions
- Partenaires identifiés : en fonction des actions
- Calendrier : 2024-2026

✓ **ACTION 19 : Favoriser l'accès du théâtre Boris Vian au public sénior :**

- Poursuivre l'ouverture à tous les publics des séances scolaires en journée, en communiquant à ce sujet auprès des seniors et en évaluant la fréquentation par les seniors (2024-2026)
- Renforcer la communication sur l'offre de transport du PAPH pour faciliter l'accès aux séances en journée (2024-2026)
- Poursuivre les logiques d'aller-vers le public sénior éloigné, au travers de coopérations (avec le service PAPH mais également les acteurs du territoire) (2024-2026)
- Poursuivre l'accueil de groupes de seniors (2024-2026)
 - Service pilote : Culture – secteur spectacle vivant ; service associé : PAPH
 - Partenaires identifiés : acteurs du bien vieillir du territoire (en fonction des actions)
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 4

Favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs pour les seniors, notamment les plus éloignés

- ✓ **ACTION 20 : Renforcer l'accès de la médiathèque au public sénior :**
 - Inscrire le public sénior comme une des priorités dans le nouveau projet de la médiathèque et en augmenter la fréquentation par les seniors (à partir de 2024)
 - Communiquer sur les ressources adaptées aux déficiences visuelles qui y sont disponibles (à partir de fin 2024 – en lien avec le Guide sénior)
 - Augmenter le nombre de bénéficiaires du portage de livres à domicile (2024)
 - Poursuivre les actions culturelles à destination du public sénior, au travers de coopérations avec le service PAPH et les acteurs du territoire (2024-2026)
 - Réaménager la médiathèque en tenant compte de préconisations pour les aînés dans le choix du mobilier pour en faire un lieu où l'on peut passer du temps, et communiquer sur ces évolutions auprès des seniors (à partir de septembre 2024)
 - Mettre aux normes d'accessibilité le site web de la médiathèque, lors de sa refonte (2026)
 - Service pilote : Culture – secteur lecture publique ; service associé : PAPH
 - Partenaires identifiés : acteurs du bien vieillir du territoire (en fonction des actions)
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 4

Favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs pour les seniors, notamment les plus éloignés

- ✓ **ACTION 21 : Mise à l'étude d'une intégration de nouveaux publics dans les actions patrimoniales, notamment le public sénior fragilisé par l'âge et en situation de handicap :**
 - Service pilote : Culture – secteur patrimoine ; service associé : PAPH
 - Calendrier : à partir de 2025

- ✓ **ACTION 22 : Pratiques sportives des séniors : contribuer à la découverte de pratiques et à la prévention santé par l'activité physique**
 - Maintenir la proposition d'aqua gym l'été
 - Communiquer auprès des séniors sur les événements de promotion de la pratique sportive qui permettent aux séniors de tester des activités (calendrier : temps-forts Terre de jeux en Juin 2024 ; estivales à l'été 2024...)
 - Communiquer sur l'offre associative proposant des activités adaptées aux séniors
 - Inscrire les enjeux du bien vieillir dans la réflexion menée sur le déploiement du sport libre dans l'espace public
 - Service pilote : Sport ou PAPH (en fonction des sous-actions) ; services associés : PAPH, Sport, Communication (en fonction des sous-actions)
 - Calendrier : à partir de 2024 (en fonction des actions)

- ✓ **ACTION 23 : Poursuivre les démarches d'accessibilité sur les événements portés par la direction CSIL**
 - Service pilote : pilotes d'événements ; services associés : mission LARU ; VAIL
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 4
Favoriser l'accès à des activités culturelles et de loisirs pour les seniors, notamment les plus éloignés

9. S'appuyer sur le tissu associatif pour faciliter l'accès des seniors à l'offre du territoire

- ✓ **ACTION 24 : Valoriser sur le Forum des associations les activités à destination des seniors et en faciliter la découverte**
 - Service pilote : Vie associative ; service associé : PAPH
 - Partenaires identifiés : Acteurs associatifs du territoire et acteurs du Bien Vieillir
 - Calendrier : à préciser
- ✓ **ACTION 25 : Sensibiliser les associations du territoire aux enjeux du bien vieillir, en lien avec les activités associatives**
 - Service pilote : Vie associative ; service associé : PAPH
 - Partenaires identifiés : Acteurs associatifs du territoire
 - Calendrier : à préciser
- ✓ **ACTION 26 : Renforcer l'accessibilité des événements associatifs sur le territoire en sensibilisant et en accompagnant les associations sur ce sujet**
 - Service pilote : Vie associative ; service associé : mission longévité, accessibilité et relations usagers
 - Partenaires identifiés : Acteurs associatifs proposant des événements sur le territoire
 - Calendrier : à préciser (en lien avec le forum associatif)
- ✓ **ACTION 27 : Poursuivre le soutien aux associations et à la dynamique associative du territoire, vecteur d'une offre culturelle, de loisirs et sportive diversifiée qui contribue à la qualité de vie des seniors sur le territoire**
 - Service pilote : services de la Ville et leurs référents associatifs respectifs ; services associés : Vie associative
 - Partenaires identifiés : Acteurs associatifs du territoire
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés

Enjeu 5

Favoriser
l'engagement
et les
contributions
des séniors à
la vie de la
cité

10. Développer des liens entre les politiques longévité et jeunesse autour d'actions liées à l'insertion socio-professionnelle des jeunes

✓ **ACTION 28 : Faciliter la mise en relation entre des séniors ou des associations du champ du bien vieillir et des jeunes dans le cadre d'un soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes (coaching jobs d'été, missions de jeunes en faveur du Bien Vieillir, ...)**

- Service pilote : Jeunesse ; services associés : PAPH, Communication
- Partenaires identifiés : Acteurs de l'insertion des jeunes, associations du bien vieillir (exemple : UCARC, CLRPA...)
- Calendrier : à partir de 2025

11. Favoriser l'engagement des séniors

✓ **ACTION 29 : Poursuivre l'animation du Conseil des Sages, Instance de dialogue citoyen composée de séniors**

- Service pilote : Transition écologique et dialogues citoyens
- Calendrier : 2024-2026

✓ **ACTION 30 : Soutenir l'engagement bénévole dans le cadre de la fonction « Ressources » du service Vie associative et initiatives locales (VAIL)**

- Service pilote : VAIL
- Partenaires identifiés : associations du territoire
- Calendrier : 2025-2026

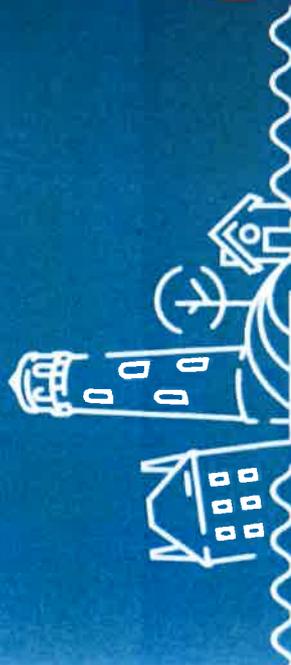
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

↑ actions déjà existantes
↗ actions « renforcées »
+ actions nouvelles



Bien vieillir à Couëron

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès
aux droits et aux services publics



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Enjeu 6

Renforcer
l'accessibilité
des
bâtiments
publics

Enjeu 7

Faciliter le
parcours
usager et
accompagner
dans l'accès
aux droits

Enjeu 8

Renforcer
l'inclusion
numérique

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Enjeu 6

Renforcer l'accessibilité des bâtiments publics

12. Poursuivre la mise en accessibilité des établissements patrimoine de la Ville

✓ ACTION 31 : Poursuivre la mise en œuvre de l'AD'Ap (Agenda d'accessibilité programmée)

- Service pilote : Patrimoine bâti ; services associés : mission LARU*, services occupants les locaux
- Partenaires identifiés : Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)
- Calendrier : 2024-2026

13. Aménager des espaces d'accueil du public plus accessibles et adaptés aux seniors

✓ ACTION 32 : Identifier les espaces d'accueil à aménager et transmettre des préconisations (assises, signalétique...)

- Service pilote : Responsable de projet (Direction générale) ; services associés : mission LARU*, services occupants
- Partenaires : Commission Communale pour l'Accessibilité, CREAT...
- Calendrier : à partir de 2025

14. Renforcer la signalétique et l'affichage extérieurs

✓ ACTION 33 : Renforcer la signalétique et l'affichage pour faciliter le repérage des lieux et services publics par les seniors (prioritairement les lieux ressources et d'orientation : CCAS, CLIC, PAPH...)

- Service pilote : Communication ; services associés : services occupants, mission LARU*
- Calendrier : à partir de 2024

* Mission LARU : mission longévité, accessibilité et relation usagers

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Enjeu 7
Faciliter le parcours usager et accompagner dans l'accès aux droits

15. Fluidifier et simplifier le parcours des seniors à la Ville de Couëron/CCAS, de l'accueil à l'accompagnement

- ✓ **ACTION 34 : Intégrer les enjeux liés aux usagers seniors dans le projet « Relations usagers »**
 - Service pilote : mission LARU*/service Accueil et citoyenneté ; services associés : tous services concernés par la relation usagers
 - Calendrier : à partir de 2024 (diagnostic en 2024)
- ✓ **ACTION 35 : Former les agents à l'accueil du public fragilisé, notamment par un handicap**
 - Service pilote : mission LARU*/service Accueil et citoyenneté ; services associés : services proposant un accueil du public
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole (service commun relation usagers)
 - Calendrier : à partir de 2025
- ✓ **ACTION 36 : Elaborer un référentiel interne d'accueil/orientation entre les accueils de la mairie centrale, du futur Espace France Services et du CCAS (services Solidarités, PAPH et CLIC)**
 - Service pilote : Mission LARU*/service Accueil et citoyenneté ; services associés : Accueil et citoyenneté, Solidarités, PAPH, CLIC
 - Calendrier : à partir de 2024
- ✓ **ACTION 37 : Poursuivre l'implication des services de la Ville et du CCAS, notamment PAPH, Solidarités et CLIC dans la dynamique de l'ASU* afin de faciliter l'accueil et l'orientation des demandes sociales à l'échelle du territoire**
 - Service pilote : Solidarités (réfèrent interne ASU**); Services associés : services participants à l'ASU, notamment PAPH et CLIC
 - Partenaires identifiés : Espace des Solidarités (pilote de l'ASU), partenaires du territoire engagés dans l'ASU
 - Calendrier : à partir de 2024

* Mission LARU : mission longévité, accessibilité et relation usagers

**ASU : Accueil Social Universel

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Enjeu 7

Faciliter le parcours usager et accompagner dans l'accès aux droits

16. Renforcer l'accès aux services publics et l'accompagnement dans l'accès aux droits, via l'ouverture d'un Espace France Services dans le quartier de la Chabossière, en tenant compte des besoins des seniors et de l'offre territoriale

✓ **ACTION 38 : Proposer de nouveaux accompagnements via l'Espace France Services et identifier les opportunités et actions pour répondre aux besoins des seniors (permanences...)**

- Service pilote : Accueil et citoyenneté ; services associés : PAPH-CLIC, Solidarités
- Partenaires identifiés : en fonction des besoins identifiés
- Calendrier : 2025-2026

17. Poursuivre les accompagnements dédiés aux seniors dans l'accès aux droits

✓ **ACTION 39 : Poursuivre le soutien au CLIC dans son rôle d'accompagnement global des personnes dans le maintien à domicile / entrée en établissement**

✓ **ACTION 40 : Poursuivre les accompagnements proposés par le service PAPH (aides légales et prestations proposées par le service)**

- Services pilotes : PAPH, CLIC ; services associés : autres services d'accompagnements (échanges d'informations)
- Calendrier : 2024-2026

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Enjeu 7

Faciliter le parcours usager et accompagner dans l'accès aux droits

18. Lever les freins pour lutter contre le non-recours (communication, aller-vers, mobilité...)

- ✓ **ACTION 41 : Renforcer la communication sur les droits et les acteurs de l'accompagnement auprès des seniors, au sein du Guide seniors, sur des événements (stands ville....) et via des démarches d'aller-vers**
 - Service pilote : PAPH ; services associés : Communication, Solidarités, Accueil et citoyenneté
 - Calendrier : 2024-2026

- ✓ **ACTION 42 : Lever les freins à la mobilité : renforcer la communication sur le service de transport du PAPH pour des événements liés à l'accès aux droits (exemple : procuration pour les élections)**
 - Service pilote : PAPH ; service associé : Accueil et citoyenneté, Communication
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services publics

Enjeu 8

Renforcer l'inclusion numérique

19. Développer une offre de médiation numérique au sein de l'Espace France Services

✓ **ACTION 43 : Développer une offre de médiation numérique au sein de l'Espace France Services, en articulation avec l'offre territoriale**

- Service pilote : Accueil et citoyenneté ; services associés : Solidarités, Culture (Médiathèque) ...
- Partenaires identifiés : acteurs locaux contribuant à l'inclusion numérique
- Calendrier : 2025-2026

20. Actualiser le guide des lieux ressources pour l'inclusion numérique et faire connaître cette offre

✓ **ACTION 44 : Actualiser le guide des lieux ressources pour l'inclusion numérique et communiquer sur cette offre**

- Service pilote : Solidarités ; services associés : PAPH, Communication, référents des associations concernées
- Partenaires identifiés : acteurs locaux contribuant à l'inclusion numérique (Centres Socio-culturels, CLRPA...)
- Calendrier : 2025-2026

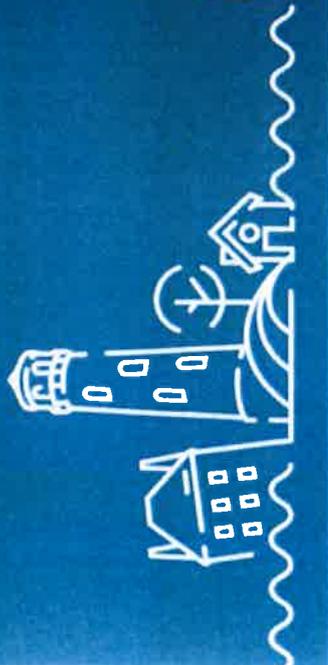
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

-  actions déjà existantes
-  actions « renforcées »
-  actions nouvelles



Bien vieillir à Couëron

Axe 3 : Intégrer les besoins des séniors
dans l'adaptation de l'espace public



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

**Axe 3 : Intégrer les besoins des séniors dans l'adaptation
de l'espace public**

ENJEU 9

Aménager la
ville et
développer un
cadre de vie
favorable au
bien vieillir

ENJEU 10

Faciliter
l'accès à une
offre
d'habitat
diversifiée et
adaptée

ENJEU 11

Faciliter la
mobilité des
séniors

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 9

Aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien vieillir

21. Renforcer la prise en compte des conditions favorables au vieillissement dans l'aménagement de la Ville

- ✓ **ACTION 45 : Favoriser la prise en compte des enjeux du « bien vieillir » dans l'aménagement de la Ville grâce à une fonction ressources et l'apport de préconisations**
 - Service pilote : mission longévité, accessibilité et relation usagers (LARU) ; Services associés : Aménagement, mission Proximité et espace public, Espaces verts
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole
 - Calendrier : 2024-2026

- ✓ **ACTION 46 : Prendre en compte les besoins et attentes des seniors dans le projet de réhabilitation du centre-ville**
 - Service pilote : Aménagement et urbanisme ; Service associé : mission LARU
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 9
Aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien vieillir

22. Favoriser la mise en accessibilité de l'espace public et inciter à la mise en accessibilité des établissements privés, notamment des commerces

- ✓ **ACTION 47 : Réaliser des travaux et des aménagements de mise en accessibilité de l'espace public**
 - Service pilote : mission proximité et espaces publics ; Services associés : Aménagement du territoire, mission LARU*
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole Pôle Loire-Chézine
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 48 : Renforcer le rôle de la CCA (Commission Communale d'Accessibilité) en tant qu'espace de diagnostic, de préconisations et de suivi de la mise en accessibilité de l'espace public**
 - Service pilote : mission LARU* ; Service associé : mission proximité et espace public, Aménagement du territoire, Espaces verts
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole Pôle Loire-Chézine, CCA
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 49 : Améliorer l'accessibilité des cimetières des Epinettes et de la Chabossière : définir un plan de réaménagement des cimetières du Bourg et de la Chabossière en intégrant les enjeux d'accessibilité**
 - Service pilote : Accueil et citoyenneté ; Service associé : espaces verts, mission LARU*
 - Calendrier : 2024 (toilettes Epinettes) – 2025 (plans réaménagement des deux cimetières)
- ✓ **ACTION 50 : Inciter à la mise en accessibilité des établissements privés en communiquant sur les démarches et aides, notamment le fonds territorial d'accessibilité (FTA)**
 - Service pilote : mission LARU*
 - Partenaires identifiés : Etat, Nantes Métropole, CCA, entreprises du territoire
 - Calendrier : 2024-2025

* Mission LARU : mission longévité, accessibilité et relation usagers

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 9
Aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien vieillir

23. Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons dans l'espace public, notamment personnes à mobilité réduite

- ✓ **ACTION 51 : Déployer des bancs adaptés aux seniors dans l'espace public et les espaces verts en s'appuyant sur les usages et besoins des seniors dans la localisation des bancs et le choix d'un mobilier adapté**
 - Service pilote : Espaces verts et mission proximité (pour l'espace public géré par Nantes Métropole) ; service associé : mission longévité, accessibilité et relations usagers (LARU)
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole
 - Calendrier : 2024-2026 (préconisations en 2024)
- ✓ **ACTION 52 : Réguler les stationnements gênant l'usage des trottoirs par les piétons et lutter contre la survitesse de la circulation automobile par des aménagements de la voirie, des radars pédagogiques et des contrôles**
 - Service pilote : Prévention et tranquillité publique ; service associé : Mission proximité et espaces publics (aménagement voirie et radars pédagogiques)
 - Partenaires identifiés : Gendarmerie (contrôles), Nantes Métropole (aménagement)
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 53 : Faciliter le repérage d'itinéraires piétons adaptés aux seniors : par une meilleure signalétique et communication (exemple : emplacement des bancs, des toilettes publics, linéaires mis en accessibilité, îlots de fraîcheur aménagés...)**
 - Service pilote : Communication ; services associés : Mission proximité, Service Espace verts, Mission LARU
 - Calendrier : 2025-2026 (en fonction des réalisations et du calendrier d'actualisation des outils de communication existants...)

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 9

Aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien vieillir

24. Renforcer les espaces de convivialité et de rencontres sur l'espace public tenant compte des besoins des seniors

- ✓ **ACTION 54 : Végétaliser et aménager les espaces verts en tenant compte des besoins des seniors et personnes à mobilité réduite**
 - Service pilote : Espaces verts ; services associés : Aménagement et urbanisme, mission longévité, accessibilité et relations usagers (LARU), mission proximité et espace public
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole
 - Calendrier : 2024-2026, en fonction du rythme des projets (2024 : Place Charles de Gaulle)

- ✓ **ACTION 55 : Améliorer l'accès à des toilettes dans l'espace public et faciliter leur repérage par les seniors (signalétique) : réalisation de toilettes au Cimetière des Epinettes (Bourg), installation de toilettes sur la place Charles de Gaulle, amélioration des toilettes du port**
 - Services pilotes : Accueil et citoyenneté (cimetière), Mission proximité (place Charles de Gaulle), Patrimoine bâti ; services associés : Communication (signalétique, identification sur le plan Ville, communication...), mission LARU
 - Partenaires identifiés : Nantes Métropole
 - Calendrier : à partir de 2024 (2024 : toilettes cimetière des Epinettes)

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 9

Aménager la ville et développer un cadre de vie favorable au bien vieillir

25. Développer le recours à l'expertise d'usage des seniors pour construire des solutions adaptées

- ✓ **ACTION 56 : Améliorer l'accessibilité des espaces publics en s'appuyant sur des diagnostics partagés**
 - Service pilote : Espaces verts, mission proximité et espace public, Aménagement ; service associé : Transition écologique et dialogues citoyens (TEDC), mission longévité, accessibilité et relations usagers (LARU)
 - Partenaires identifiés : usagers seniors et leurs représentants..
 - Calendrier : 2024-2026
- ✓ **ACTION 57 : Réaliser un diagnostic en marchant avec des usagers seniors et/ou en situation de handicap, afin d'améliorer l'accessibilité du Super U à l'église à la Chabossière (incluant l'accès à l'Espaces France Services provisoire)**
 - Service pilote : mission LARU ; services associés : mission proximité et espace public ; TEDC
 - Partenaires identifiés : Conseil des Sages, Commission Communale pour l'Accessibilité, Nantes Métropole
 - Calendrier : 2024-2025

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 10

Faciliter le bien vieillir dans un habitat choisi et adapté

26. Mieux connaître l'offre de logements adaptés et les besoins en logements pour les seniors, notamment pour les plus modestes

✓ **ACTION 58 : Améliorer la connaissance de l'offre de logements adaptés aux seniors sur le territoire en s'appuyant sur les missions de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) et l'appui de Nantes Métropole, identifier les besoins et définir des orientations**

- Service pilote : Mission LARU (animation CCA) ; services associés : PAPH, Solidarités (secteur logement), Aménagement et urbanisme
- Partenaires identifiés : Bailleurs, Nantes Métropole, promoteurs...
- Calendrier : à partir de 2025

27. Renforcer l'offre de logements adaptés aux seniors, tenant compte des plus modestes

✓ **ACTION 59 : S'interroger sur l'intégration de logements adaptés au vieillissement dans les différents programmes et opérations d'urbanisme**

- Service pilote : Aménagement et urbanisme ; services associés : PAPH, Solidarités (secteur logement)
- Calendrier : 2024-2026

✓ **ACTION 60 : Soutenir l'ouverture de la Résidence du Lac (64 nouveaux logements adaptés : 40 logements en Résidence Autonomie et 24 logements sociaux)**

- Service pilote : PAPH
- Partenaires identifiés : ADELIS (Résidence Autonomie), Habitat 44 (logements sociaux)
- Calendrier : 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024

Axe 3 : Intégrer les besoins des séniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 10

Faciliter le
bien
vieillir
dans un
habitat
choisi et
adapté

28. Explorer les opportunités liées aux nouveaux modèles d'habitats

✓ ACTION 61 : Proposer une mission au Conseil des Sages pour identifier la dynamique territoriale, les besoins et opportunités liés aux nouveaux modèles d'habitat

- Services pilotes : Transition écologique et dialogues citoyens ; services associés : mission longévité, accessibilité et relations usagers, Aménagement et urbanisme
- Partenaires identifiés : Conseil des Sages
- Calendrier : 2025

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 11

Faciliter la
mobilité
des seniors

29. Développer une approche transversale des questions d'accessibilité de la « chaîne de déplacement », en s'appuyant sur la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)

✓ **ACTION 62 : S'appuyer sur la CCA pour dresser un état des lieux de l'accessibilité de la chaîne de déplacement, élaborer des préconisations et en assurer le suivi**

- Service pilote : mission Longévité, accessibilité et relations usagers (animation de la CCA) ; services associés : mission proximité et espace public, Aménagement du territoire, Transition écologique et dialogues citoyens
- Partenaires identifiés : CCA
- Calendrier : 2024-2026

30. Favoriser le recours aux transports en commun

✓ **ACTION 63 : Dresser l'état des lieux de l'accessibilité des transports en commun et émettre des préconisations dans le cadre de la Commission Communale pour l'Accessibilité**

- Services pilotes : mission LARU (animation de la CCA) ; service associé : Transition écologique et dialogues citoyens
- Partenaires identifiés : CCA, autorités gestionnaires des transports, opérateurs de transport
- Calendrier : 2024-2026

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 11

Faciliter la
mobilité
des seniors

- ✓ **ACTION 64 : Favoriser l'accès des seniors à une offre diversifiée et adaptée de transport en commun :**
 - Soutenir l'élargissement de l'offre de transport en commun, notamment sur la ligne E1 (septembre 2024)
 - Solliciter la mise en place d'un arrêt de bus avec aubette et assise pour l'arrêt proche de la Résidence du Lac (2024)
 - Suivre la mise en accessibilité de la passerelle et quai de la Gare (études 2024-2028)
 - Services pilotes : Transition écologique et dialogues citoyens / Aménagement du territoire ; services associés : mission longévité, accessibilité et relations usagers (LARU), Communication
 - Partenaires identifiés : Naolib, Nantes Métropole, Région (Gare), partenaires du bien vieillir...

- ✓ **ACTION 65 : Communiquer sur le dispositif "Mon copilote" de Naolib (accompagnement au premier trajet en transport en commun sur la métropole)**
 - Service pilote : PAPH ; service associé : Communication
 - Partenaires identifiés : Naolib, Nantes Métropole, partenaires du bien vieillir...
 - Calendrier : 2024-2026

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 11

Faciliter la mobilité des seniors

31. Développer et sécuriser les déplacements à vélo

✓ **ACTION 66 : Déployer un plan vélo qui permettra à tous, et notamment aux seniors, de se déplacer plus facilement et de manière plus sécurisée à vélo**

- Service pilote : Transition écologique et dialogues citoyens
- Partenaires identifiés : Nantes Métropole, associations du comité de suivi du plan vélo, partenaires du bien vieillir...
- Calendrier : à partir de 2024 (plan d'action validé en juin 2024 ; mise en œuvre d'actions : 2024-2028)

32. Poursuivre le service de transport à la demande proposé par le service PAPH

✓ **ACTION 67 : Poursuivre l'offre de service de transport à la demande du service PAPH sur la commune**

- Service pilote : PAPH
- Calendrier : 2024-2026

Axe 3 : Intégrer les besoins des seniors dans l'adaptation de l'espace public

ENJEU 11

Faciliter la mobilité des seniors

33. Renforcer la communication sur les solutions de mobilité et d'accompagnement à la mobilité existant sur le territoire

✓ **ACTION 68 : Renforcer la communication par les services de la Ville-CCAS sur le transport à la demande du PAPH pour faciliter l'accès à des services, équipements et évènements**

- Service pilote : services organisateurs d'évènements ou ouvert au public ; services associés : PAPH, Communication
- Calendrier : 2024-2026 (en fonction des évènements / services)

✓ **ACTION 69 : Communiquer sur les solutions de mobilité existant sur le territoire et sur les actions de prévention/maintien de la mobilité**

- Services pilotes : PAPH ; service associé : Communication
- Calendrier : 2024-2026 (Guide Senior en 2024 notamment)



-  actions déjà existantes
-  actions « renforcées »
-  actions nouvelles

Bien vieillir à Couëron

Axe 4 : Renforcer l'information pour
faciliter l'accès des séniors à l'offre de
service du territoire



Axe 4 : Renforcer l'information pour faciliter l'accès des seniors à l'offre de service du territoire

ENJEU 12

Renforcer et adapter la communication sur l'offre de service du territoire auprès des seniors

34. Améliorer la diffusion d'information aux seniors et adapter les stratégies de communication

✓ **ACTION 70 : Améliorer la diffusion des informations aux seniors, en lien avec les acteurs du bien vieillir sur le territoire**

- Service pilote : PAPH, services associés : communication, mission LARU
- Partenaires identifiés : acteurs du bien vieillir
- Calendrier : 2024-2026 (impulsion via le travail partenarial autour du Guide senior)

✓ **ACTION 71 : Communiquer auprès des seniors et leur entourage en s'appuyant plus fortement sur les outils de la Ville** (accueil des nouveaux arrivants, stands ville sur évènements, points de diffusions des outils Ville...)

- Service pilote : communication ; services associés : PAPH
- Partenaires identifiés : acteurs du bien vieillir
- Calendrier : 2024-2026

Axe 4 : Renforcer l'information pour faciliter l'accès des seniors à l'offre de service du territoire

ENJEU 12
Renforcer et adapter la communication sur l'offre de service du territoire auprès des seniors

- 35. Développer des outils et ressources facilitant l'accès à l'information sur l'offre de service du territoire**
- ✓ **ACTION 72 : Développer un « Guide sénior » papier et accessible en ligne centralisant les informations sur l'offre de service du territoire**
 - Service pilote : PAPH ; services associés : Communication, CLIC
 - Partenaires identifiés : acteurs du bien vieillir
 - Calendrier : 2024
 - ✓ **ACTION 73 : Faciliter le repérage par les seniors des espaces publics, équipements et services sur les outils de communication de la Ville notamment les cartes et plans**
 - Service pilote : Communication ; services associés : services disposants d'outils de communication spécifiques
 - Calendrier : en fonction de la réactualisation des outils (plan ville, carnets de balades...)
- 36. Développer une démarche d'accessibilité universelle pour la communication de la Ville**
- ✓ **ACTION 74 : Renforcer la prise en compte des référentiels d'accessibilité pour les nouveaux contenus et outils de communication de la Ville et du CCAS**
 - Service pilote : communication ; services associés : mission longévité, accessibilité et relations usagers, services créateurs de contenus
 - Calendrier : à partir de 2024 (guide sénior 2024 puis en fonction du calendrier des outils de communication)

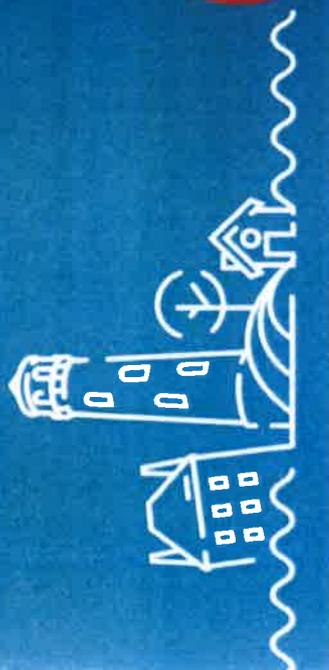
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du jeudi 3 octobre 2024



Bien vieillir à Couëron

Plan d'action :

Actions en interne à la collectivité



Actions en interne à la collectivité

Enjeu 13 (interne)

Prendre en compte, au travers de la politique RH, les enjeux relatifs au vieillissement au sein de la collectivité

37. Prendre en compte, au travers de la politique RH, les enjeux relatifs au vieillissement au sein de la collectivité

✓ **ACTION 75 : Valoriser les savoirs et l'expérience des agents séniors**

- Service pilote : RH ; services associés : tous
- Partenaires : à définir
- Calendrier : à partir de 2025

✓ **ACTION 76 : Poursuivre l'information et la communication sur des dispositifs et outils de droit commun pouvant concerner particulièrement les séniors (maintien dans l'emploi, santé au travail, préparation à la retraite, congé proches aidants...)**

- Service pilote : RH ; services associés : tous
- Partenaires : Centre de Gestion, CNFPT, médecine du travail...
- Calendrier : 2024-2026

Enjeu 14 (interne)

Assurer la transversalité de la politique publique longévité

38. Favoriser l'inscription des enjeux du bien vieillir de manière durable et transversale au sein de la collectivité

✓ **ACTION 77 : Intégrer la dimension « bien vieillir » dans le projet de collectivité et les outils liés, et veiller à intégrer les enjeux du bien vieillir dans le prochain projet de collectivité**

✓ **ACTION 78 : Proposer une fonction « Ressource » auprès des services sur les enjeux du bien vieillir (appui à la prise en compte des besoins des séniors, outillage...)**

- Service pilote : mission longévité, accessibilité et relations usagers; services associés : Direction générale et tous les services
- Calendrier : à partir de 2024

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 Séance du jeudi 3 octobre 2024

Bien vieillir à Coueron
 Plan d'action 2024-2026



Axe	Objectif	Action	Calendrier 2024-2026 Type d'action			
Axe 1 : Favoriser les solidarités et poursuivre les accompagnements des aînés	<p>Enjeu 1 : Accompagner les seniors en perte d'autonomie et renforcer la prévention</p> <p>1. Faciliter la mobilité à domicile</p> <p>2. Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et améliorer la communication sur les activités de prévention</p> <p>3. Favoriser l'accès aux soins et la prévention santé</p>	<p>1. Pour assurer le soutien au CLIC en tant qu'acteur majeur du maintien à domicile sur le territoire et de la prévention.</p> <p>2. Pour assurer les prestations adaptées destinées par le service PAPPS en s'adaptant aux besoins, besoins, besoins, besoins.</p> <p>3. Renforcer la communication sur les offres d'accompagnement au logement au sein du territoire.</p> <p>4. Pour assurer les animations proposées par le service PAPPS.</p> <p>5. Pour assurer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.</p> <p>6. Pour assurer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.</p> <p>7. Proposer une mobilité communale aux personnes âgées en perte d'autonomie.</p> <p>8. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>9. Proposer une animation d'actions ciblées d'information et de prévention en matière de santé.</p> <p>10. Intégrer les enjeux des actions dans le cadre du travail de la feuille de route intercommunale de CLS (Contrat Local de Santé).</p> <p>11. Intégrer les enjeux des actions dans le cadre de la politique publique d'administration durable.</p>	<p>12. Informer, orienter, assister les aînés et accompagner les bénévoles du soutien aux aînés.</p> <p>13. Assurer la logistique matérielle (transport des seniors et de l'offre), et renforcer la coordination territoriale pour mieux répondre aux besoins.</p>	<p>14. Cu tramper sur les actions et objectifs, identifier et prévenir les risques sur le territoire</p> <p>15. Contribuer par les actions et objectifs proposés au soutien au public en difficulté (personnes âgées, personnes âgées, personnes âgées).</p> <p>16. Identifier les éventuels enjeux spécifiques aux seniors dans l'urgence de l'urgence et déterminer les éventuelles actions nécessaires en urgence.</p> <p>17. Assurer l'inscription des personnes âgées dans le registre communal d'adresses et d'information des populations et une veille sociale en cas d'alerte.</p> <p>18. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>19. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>20. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>21. Mettre à l'étude d'une intégration de services publics dans les actions participatives, notamment public, santé, logement, etc.</p> <p>22. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>23. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>24. Valoriser le rôle des associations, des acteurs de proximité et en faciliter la découverte.</p> <p>25. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>26. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>27. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p>		
	Axe 2 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services	<p>Enjeu 2 : Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité</p> <p>12. Favoriser le lien entre les seniors et les politiques locales, nationales, européennes, etc.</p> <p>13. Favoriser le lien entre les seniors et les politiques locales, nationales, européennes, etc.</p> <p>14. Favoriser le lien entre les seniors et les politiques locales, nationales, européennes, etc.</p>	<p>15. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>16. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>17. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>18. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>19. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>20. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>21. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>22. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>23. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>24. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>25. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>26. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>27. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p>	<p>28. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>29. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>30. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p>	<p>31. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>32. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>33. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>34. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>35. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>36. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>37. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>38. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>39. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>40. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>41. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p> <p>42. Favoriser l'engagement et les contributions des seniors à la vie de la cité.</p>	
		Axe 3 : Développer et renforcer l'accès aux droits et aux services	<p>Enjeu 3 : Accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie et renforcer la prévention</p> <p>15. Faciliter la mobilité à domicile</p> <p>16. Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et améliorer la communication sur les activités de prévention</p> <p>17. Favoriser l'accès aux soins et la prévention santé</p>	<p>18. Pour assurer le soutien au CLIC en tant qu'acteur majeur du maintien à domicile sur le territoire et de la prévention.</p> <p>19. Pour assurer les prestations adaptées destinées par le service PAPPS en s'adaptant aux besoins, besoins, besoins, besoins.</p> <p>20. Renforcer la communication sur les offres d'accompagnement au logement au sein du territoire.</p> <p>21. Pour assurer les animations proposées par le service PAPPS.</p> <p>22. Pour assurer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.</p> <p>23. Pour assurer l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.</p> <p>24. Proposer une mobilité communale aux personnes âgées en perte d'autonomie.</p> <p>25. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>26. Proposer une animation d'actions ciblées d'information et de prévention en matière de santé.</p> <p>27. Intégrer les enjeux des actions dans le cadre du travail de la feuille de route intercommunale de CLS (Contrat Local de Santé).</p> <p>28. Intégrer les enjeux des actions dans le cadre de la politique publique d'administration durable.</p>	<p>29. Informer, orienter, assister les aînés et accompagner les bénévoles du soutien aux aînés.</p> <p>30. Assurer la logistique matérielle (transport des seniors et de l'offre), et renforcer la coordination territoriale pour mieux répondre aux besoins.</p>	<p>31. Cu tramper sur les actions et objectifs, identifier et prévenir les risques sur le territoire</p> <p>32. Contribuer par les actions et objectifs proposés au soutien au public en difficulté (personnes âgées, personnes âgées, personnes âgées).</p> <p>33. Identifier les éventuels enjeux spécifiques aux seniors dans l'urgence de l'urgence et déterminer les éventuelles actions nécessaires en urgence.</p> <p>34. Assurer l'inscription des personnes âgées dans le registre communal d'adresses et d'information des populations et une veille sociale en cas d'alerte.</p> <p>35. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>36. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>37. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>38. Mettre à l'étude d'une intégration de services publics dans les actions participatives, notamment public, santé, logement, etc.</p> <p>39. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>40. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>41. Valoriser le rôle des associations, des acteurs de proximité et en faciliter la découverte.</p> <p>42. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>43. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p> <p>44. Favoriser l'accès aux soins par la mise à disposition de locaux pour les professionnels de santé.</p>

